

# Communiqué de presse

8 décembre 2016

## Certificat qualité de l'air

### La FNLV demande le report de la décision de la Ville de Paris

Alors que la Ville de Paris annonce son intention de rendre obligatoire les certificats *qualité de l'air* à partir du 16 janvier 2017, la FNLV dénonce l'insuffisance des moyens mis en œuvre par le Gouvernement pour assurer la production et la livraison de ces certificats aux entreprises de location de véhicules et, plus généralement aux flottes d'entreprises.



Depuis plusieurs mois, la FNLV a alerté les services du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer sur la nécessité de déployer des outils adaptés au traitement des volumes représentés par les entreprises de location de véhicules : un parc actuel de plus de 2 millions de véhicules roulants à équiper et un flux de plus de 800 000 immatriculations annuelles, soit plus de 65 000 par mois.

La FNLV tient à rappeler que les véhicules de location sont des véhicules récents qui bénéficient donc déjà des motorisations les moins polluantes.

En l'absence d'une réponse adaptée, les entreprises de location de véhicules se déclarent incapables de satisfaire le besoin de leurs clients locataires, comme de remplir leurs obligations contractuelles de mettre à disposition des véhicules conformes aux règles de circulation en vigueur.

La FNLV demande donc le report de la décision de la Ville de Paris à une date qui tienne compte de la capacité du gouvernement à fournir les certificats qualité d'air aux entreprises de location de véhicules pour la totalité de leur parc roulant actuel et pour le flux des immatriculations mensuelles.



FÉDÉRATION NATIONALE DES LOUEURS DE VÉHICULES

MEMBRE de



SNLVLD  
La location, le choix de gestion.



#### A propos de la FNLV

La FNLV regroupe les loueurs de voitures et utilitaires en longue durée (SNLVLD), les loueurs de voitures et utilitaires en courte durée (CNPA), les loueurs d'utilitaires et de véhicules industriels (Union TLF).

- 300 entreprises
- Plus de 2 millions de véhicules
- Plus de 800 000 immatriculations par an
- Plus de 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires